



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM MANOSQUE CENTRE 8 BOULEVARD ELEMIR BOURGES 04100 MANOSQUE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

MME RICAUD MARYSE, représentant de la société 2MR S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 96 RUE PARADIS 13006 MARSEILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

MME RICAUD MARYSE

Nombre d'actions : 1 000

Somme versée : 100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 06505 00020857101 74

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 septembre 2023

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

Ru et approuvé
Brav

JST141

Françoise TROIN

Chargée d'affaires professionnels

francoise.troin@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
MANOSQUE CENTRE
8 bd Elémir BOURGES
04100 MANOSQUE

Tél. 04 92 82 26 97 (appel local non surtaxé)

Fax 04 92 72 59 45 - SIRET 445 211 733 00016